

Mettre son oeuvre sous Creative Commons



A quoi cela sert ?

Permettre à la communauté d'utiliser vos contenus selon vos conditions.

1

Pensez à bien choisir la licence, car celle-ci n'est pas modifiable après l'avoir générée.

2

Répondre au questionnaire sur le site Creative Commons qui vous permettra de choisir votre licence en quelques étapes simples:

- Choix de l'attribution
- Choix de l'usage commercial
- Permettre ou non les travaux dérivés sur vos contenus
- Définir les exigences de partage
- Renseigner les détails de l'attribution (facultatif)

3

Copiez l'image et le texte générés suite à vos choix.

4

Collez-les sur la couverture, sur la page de titre ou en fin de document.